



HAL
open science

Hugues Capet. Duc puissant - roi faible. Un essai d'explication

Karl-Ferdinand Werner

► **To cite this version:**

Karl-Ferdinand Werner. Hugues Capet. Duc puissant - roi faible. Un essai d'explication. Cahiers du CRATHMA (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), 1987, Xè siècle. Recherches nouvelles., VI, pp.9-11. hal-02911729

HAL Id: hal-02911729

<https://hal.science/hal-02911729>

Submitted on 4 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HUGUES CAPET. DUC PUISSANT – ROI FAIBLE. UN ESSAI D'EXPLICATION

L'an mil et le changement de dynastie des Carolingiens aux Capétiens chronologiquement rapproché ont donné lieu à bon nombre de clichés et ont été considérés souvent comme un césure dans l'histoire. Pour les uns, l'humanité était dorénavant libérée de la peur de la fin du monde, soit en 1000, soit dans les années trente du XI^e siècle, millénaire de la mort du Christ. Pour les autres, la fin des Carolingiens donna lieu soit à l'«anarchie féodale», soit à l'essor du monde féodal et de sa civilisation si riche. L'avènement d'Hugues et de son fils Robert II, «les premiers Capétiens», marquait pour les uns le début d'une insigne faiblesse de la royauté et de la France, pour les autres la libération de ce pays de la domination d'une dynastie «étrangère» au profit d'une dynastie «nationale». Dans les manuels souvent, en histoire du droit régulièrement, Hugues Capet représente le passage de l'histoire franque à l'histoire française, donc le début de l'histoire nationale.

Beaucoup de théories donc autour d'un règne fort bref, sur lequel nous savons peu de choses, avec une dizaine d'actes royaux qui nous sont conservés. Parmi les thèses méritant discussion, on retient celle de Paul Ourliac qui, se basant sur les sources méridionales et sur les travaux de Poly et Bonnassie, voit dans le règne d'Hugues Capet «une très nette rupture» et constate qu'avec «l'effondrement de la société carolingienne... il n'existe plus de justice publique... La famille devient, vers 980, la seule force sociale.»

Après avoir rappelé que cette période, peinte sous des couleurs sinistres en France, est considérée radieuse en Allemagne à cause de la puissance ottonienne, mais aussi que les changements sociaux mentionnés se manifestent avant 987, et ne peuvent donc être considérés ipso facto comme conséquence de l'action ou de la non-action des premiers Capétiens, il convenait de dire aussi que la renommée du Xe siècle comme «siècle de fer» est due au Cardinal Cesare Baronius, désireux d'atténuer les critiques des contemporains adressées à la papauté de cette époque, critiques rappelées par les protestants au XVI^e siècle. Or, ces textes précisent la valeur du haut clergé en Gaule et en Germanie comparé à celui d'Italie et de Rome, jugement confirmé par les travaux

modernes, consacrés à des prélats comme Notger de Liège, Brunon de Cologne, Gerbert de Reims, Abbon de Fleury.

Comprendre les débuts des Capétiens et leurs conséquences, cela demande de jeter au moins un regard sur la puissance des Robertiens, à savoir des ancêtres d'Hugues Capet, sujet étrangement négligé en France, sauf pour des motifs généalogiques en marge d'une science historique sérieuse. Ce n'est qu'après cette première partie que sera abordé l'histoire fort compliquée du changement de dynastie, suivie, en troisième volet, d'une analyse des points forts et des points faibles du nouveau pouvoir capétien et des conséquences qu'il a pu avoir sur l'histoire sociale et institutionnelle, mais aussi pour l'histoire nationale de la France.

Le personnage central des origines capétiennes a été Eudes, fils de l'héros éponyme des Robertiens, Robert le Fort. Profitant de sa renommée comme défenseur vaillant de Paris contre les Normands, mais aussi de la restitution que l'empereur Charles le Gros, alors roi de France, lui fit des comtés ligériens qui avaient appartenu à son père, Eudes réunit autour de lui la plus puissante vassalité du royaume qui, grâce au génie politique d'Hugues l'Abbé qui l'avait précédé comme abbé laïque de Saint-Martin de Tours et comte de Tours, Angers, Blois, Orléans, etc., était remarquablement organisée à travers des vicomtes loyaux. Elu roi pour défendre le pays contre les Normands, Eudes pouvait accepter cette dignité onéreuse parce que son frère Robert, en acceptant tous les comtés (que le roi n'était pas en droit de garder dans le système carolingien) et les nombreuses abbayes de la maison, assurait, avec sa descendance, l'avenir de la dynastie. Quand Charles le Simple, venu à l'âge de gouverner, fut élu roi contre Eudes par le parti carolingien, Eudes le mata militairement, mais lui concéda la succession royale contre la garantie, pour son frère Robert, de toutes les positions acquises, y inclus celles que sa dignité royale lui avait permis de s'approprier, à savoir les grandes abbayes de la région parisienne comme Saint-Denis et Saint-Germain des Prés, désormais perdues pour les Carolingiens qui devaient laisser également aux Robertiens le gouvernement pratiquement

autonome de la Neustrie. C'est ainsi qu'est né l'« État robertien », le premier État féodal fonctionnant parfaitement sous un chef qui n'était pas roi. Exception faite pour l'aventure de Robert, acceptant la dignité royale quand la noblesse se révolta en 922 contre un Charles le Simple s'appuyant sur un conseiller lotharingien pour gouverner la France, destin royal qui finit après un an sur le champ de bataille de Soissons, les Robertiens n'avaient pas cherché la couronne qu'ils laissaient d'abord à Raoul de Bourgogne, ensuite à Louis IV, Carolingien restitué par eux. Appuyés sur leur vassalité, mais aussi sur « leurs » évêques dévoués, ils profitaient de l'aide que les rois carolingiens devaient leur demander pour se mettre en première place du royaume entre le roi et tous les autres grands : c'était là le sens du titre *dux Francorum* porté par Hugues le Grand, fils de Robert et père d'Hugues Capet. Ce dernier, mineur à la mort de son père en 956 et obligé d'attendre son investiture par le roi Lothaire, fils de Louis IV, jusqu'en 960, sut vaincre ce coup du sort qui lui enleva la domination directe de la vallée de la Loire inférieure au profit des vicomtes devenus de comptes puissants, par une récupération partielle et « féodale » de ses droits, mais surtout pour une extension de son influence vers le Nord-Est, en *Francia* entre Seine et Meuse, réservée jusqu'alors aux rois carolingiens, à l'Église de Reims et aux héritiers d'Héribert II de Vermandois, comtes de Troyes et de Meaux, rivaux directs de la puissance rémoise. Hugues Capet a objectivement profité de la politique trop ambitieuse de Lothaire qui, à l'aide des Vermandois, s'attaqua à l'Empire des Ottoniens, perdant ainsi l'appui essentiel qui était resté à la royauté carolingienne, celui de l'Église de Reims, dont le titulaire, Adalbéron, était d'origine lotharingienne et proche des Ottoniens. Malgré une attitude fort loyale en 978 quand le duc sauva le roi Lothaire devant une contre-attaque d'Otton II, Hugues Capet pouvait miner la position carolingienne par une politique très habile comportant un arrangement avec les Ottoniens et même avec les Vermandois et leur allié, le comte de Blois. Quand Lothaire meurt en 986, en lutte ouverte avec l'archevêque de Reims qu'il accuse de trahison, son fils Louis V est dans une situation politique désespérée, obligée à se confier à la « protection » du Robertien qui empêcha le roi de mener à bout l'action judiciaire contre l'archevêque Adalbéron, allié secret du duc. C'est dans ces conditions et sur les terres mêmes du duc que le jeune roi a trouvé la mort par un accident de chasse — mort que l'on peut considérer comme le halali d'une chasse terminée. Louis V étant

mort sans laisser d'enfants, c'est sans difficulté aucune qu'Hugues est élu roi et sacré par Adalbéron. La même année, il réussit même à faire élire et sacrer son fils Robert II. Or, ce n'est pas une royauté « féodale » que les deux rois offrent à leurs électeurs, mais l'essai d'une restauration du pouvoir carolingien sans Carolingiens ! C'est une des causes des revers terribles qu'ils essuyent entre 989 et 991 devant la candidature inattendue posée par Charles de Lorraine, oncle carolingien du dernier roi mais vassal des Ottoniens qui réussit à s'emparer de Laon et même de Reims. Péniblement, les nouveaux rois doivent acheter la simple neutralité de la maison de Blois et d'autres grands par d'importantes concessions, et ils doivent leur victoire à une intrigue assez sinistre d'Adalbéron, évêque de Laon qui livre Charles et sa cité épiscopale par un parjure éhonté. Au lieu de renforcer la royauté en réunissant l'héritage carolingien à la puissance ducale robertienne, Hugues et Robert entrent par la petite porte d'un arrangement avec leurs grands vassaux qui ont finalement eu cette royauté « féodale » à laquelle ils ne laissent que les formes extérieures des fastes carolingiennes, et encore. Seul élément positif, mais important : la fidélité inébranlable de l'épiscopat des domaines carolingien et robertien réunis — elle sera un des piliers sur lesquels s'érigera la France capétienne. L'autre est dû à l'intelligence politique des premiers Capétiens : ils ne donneront plus des comtés dans les mains de la noblesse, mais les conserveront en les confiant à des « prévôts », fonctionnaires féodaux, mais amovibles. En récupérant même des comtés déjà perdus, parmi eux celui de Paris, la nouvelle dynastie entama cette fameuse extension du « domaine royal » qui accomplira la naissance de la France. Il est donc partiellement exacte que des tendances déjà en plein essor au Xe siècle, en profitant du changement de dynastie, et cela malgré la résistance des rois, ont pu prendre le dessus, amenant une position pratiquement autonome des chefs des grands et même de petites principautés. Ce n'est pas pour autant que tout pouvoir public aurait disparu — il est exercé de plein droit par les chefs de ces principautés et leurs grands vassaux. Un seul exemple : la maison des ducs d'Aquitaine, obligée au Xe siècle de reconnaître sa dépendance du duc des Francs, pour ne pas parler du roi, s'érige sous Guillaume le Grand comme une institution princière de plein droit, prenant avec sa cour et ses relations italiennes des allures royales, et ne s'intéressant pas trop des élections des rois que l'on considère comme des *primus inter pares*, exerçant une présidence honorifique, mais un pouvoir effectif seulement dans la

région qui leur est restée, ce qui les fait effectivement apparaître comme des collègues des autres princes territoriaux. Même la solidarité des évêques autour du roi, contre les influences extérieures venant de l'Empire et de la papauté dominée par ce dernier, souligne un fait historique: la France n'avait pas seulement vu la fin de la dynastie carolingienne, elle était effectivement sortie du système carolingien qui survécut comme un système postcarolingien dans l'Empire des Ottoniens et des Franconiens jusqu'à la crise de la Querelle des investitures. En France, le nombre des vassaux directs de la couronne, avec les droits

qui en sortaient, s'était augmenté par les nombreux vassaux de l'ancien duc des Francs, ce qui rendait paradoxalement le roi plus faible que n'avait été le duc. Mais la modestie des débuts capétiens, renforçant la sagesse et l'astuce de cette dynastie, a épargné au pays une politique de grandeur démesurée qui devait ruiner l'Allemagne impériale. Au lieu d'un vaste Empire sans centre fort et durable, la France finira par devenir un royaume fort et consolidé autour d'une vraie capitale, Paris.

Karl-Ferdinand WERNER